

Intérêts et images, La France et l'Europe médiane au 20^{ème} siècle

Louis CLERC

Concluant le colloque *Bâtir une nouvelle sécurité*, Catherine Durandin soulignait en 1999 son cadre : une Europe centrale allant « des pays baltes à la Grèce, tout en envisageant une présence russe voisine, réactive »¹. De la même façon, ce numéro du *Valahian Journal of Historical Studies* vise, en utilisant le terme français d'« Europe médiane », à sortir du cadre de « l'Europe de l'Est »². Nous considérerons ici des petits états, situés dans différents contextes géostratégiques mais tous au voisinage de pôles d'influence forts, de grandes puissances ou d'empires. Indépendants dans le courant du 20^{ème} siècle, certains pour la première fois, ces peuples partagent un grand nombre de caractéristiques communes. Champ clos des affrontements du siècle, cette Europe est un espace interstitiel où des états nouveaux sont l'objet de forces internes et d'influences extérieures puissantes³. Zone géographique mais aussi problématique, l'Europe médiane est le champ d'étude que nous avons choisi de parcourir dans cette revue.

Dans le cadre de ce numéro du *VJHS*, il serait illusoire de chercher à étudier l'ensemble de la question posée par les relations entre la France et les

¹ *Bâtir une nouvelle sécurité : la coopération militaire entre la France et les Etats d'Europe Centrale et Orientale de 1919 à 1929*, actes du colloque organisé en décembre 1999 par le Centre d'Etudes d'Histoire de la Défense en collaboration avec le Service Historique de l'Armée de Terre, et avec le concours du Centre d'Histoire du monde germanique et danubien de l'université de Paris IV, CEHD/SHAT, Vincennes, 2001, pp. 681 et s.

² André et Jean Sellier prennent par exemple le même parti dans leur *Atlas des Peuples d'Europe Centrale*, La découverte, Syros, Paris, édition 2002, p. 8.

³ Yves Lacoste a publié récemment, avec la collaboration de Béatrice Giblin, une *Géohistoire de l'Europe Médiane* (Ed. La Découverte, Paris, 1998). L'idée d'une « Europe médiane » fut développée tout d'abord à partir de la revue *Herodote*, dans le but de trouver d'autres voies d'étude de ce qu'on appelle souvent l'Europe Centrale, ou l'Europe Centrale et Orientale. Vesa Saarikoski, en Finlande, reprend globalement le même concept, par exemple dans *Murros, Väli-Eurooppa 1989-1991* (Turku, 1991). Saarikoski est au centre de plusieurs projets de recherche sur la question situés au Département d'Histoire Politique de l'Université de Turku, en Finlande. Des ouvrages collectifs comme *And Never Shall They Meet ? European Space and Thought Between East and West* (Turku, 1997) ou *Balkan 2000, Nakökulmia ja Taustoja kaakkoiseuroopan nykytilanteelle* (Turku, 1999) sont les résultats de ces projets.

peuples d'Europe médiane au 20^{ème} siècle. Le titre de ce numéro doit donc être entendu comme un cadre général, dans lequel les contributions rassemblées forment autant de petites touches illustrant différents aspects de la relation entre la France et l'Europe médiane. Loin de l'envisager dans toute son étendue temporelle ou géographique, on essaie donc ici de présenter quelques éléments de ce tableau vaste et complexe. Fidèle à sa volonté de permettre à des jeunes chercheurs de publier, le VJHS met également en avant des travaux issus de thèses récentes (Isabelle Davion, Traian Sandu, Sophie Vilks-Battaia...) ou en cours d'élaboration (Frédéric Clavert). Ces contributions donnent une image des relations entre France et Europe médiane très complexe.

On s'aperçoit en les parcourant combien le contexte général de la politique étrangère française et les caractéristiques du système international forment un cadre ferme aux relations entre la France et les petits états d'Europe médiane. En France, on voit ces états d'abord au travers des conceptions françaises de la situation internationale. On les considère aussi au travers des évolutions du système d'établissement de la politique étrangère française : l'influence d'un lobby, un changement de ministre, une conception particulière, un parti-pris idéologique peuvent avoir autant de force dans la relation avec ces états que les contacts avec eux. Aussi bien les conceptions de politique étrangère (relation avec la Russie/URSS, relations avec l'Allemagne, contexte de Guerre Froide...) que les développements internes (conceptions personnelles, changements de gouvernements...) forment un cadre resserré dans lequel les relations bilatérales avec ces petits états s'inscrivent. Les Français conçoivent les petits états d'Europe médiane avec en tête d'abord leurs conceptions de la sécurité française, et influencés par les évolutions de la vie politique française. Les relations bilatérales avec ces états, ainsi que leur capacité d'agir sur la politique française, ont un effet sur l'action de la France : cet effet s'inscrit toutefois en général, sauf exceptions, dans un cadre global qui est celui de la France comme système d'établissement d'une politique étrangère (conceptions de politique étrangère, visions des équilibres internationaux, développements intérieurs...).

Ainsi, le contexte français domine la vision que les dirigeants français ont de ces petits états. Dans ce cadre, on s'aperçoit aussi que la France a des « champions » dans la région, des partenaires privilégiés que la France considère plus amicaux, plus solides ou plus fiables que les autres : la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie apparaissent ainsi comme des centres de l'action française. Au contraire, cette action de la France se voit peu en Baltique ou dans le Nord de l'Europe. Ces relations privilégiées correspondent à une vision française de l'Europe, concentrée sur la Méditerranée et la lutte avec l'Allemagne, puis sur la partie intermédiaire de la péninsule européenne qui constitue jusqu'en 1989 le point de contact entre

l'Europe occidentale et la Russie/URSS. Malgré cette proximité, ces relations peuvent être particulièrement ambiguës, suivant les évolutions de la vision générale française. Les méfiances, les doutes sur la solidité de ces états s'ajoutent souvent au dilemme qui existe entre deux bases contradictoires à la politique de sécurité (avant 1940) puis aux collaborations de la France : peut-on concilier une relation forte avec des petits états et l'amitié de leurs puissants mais gourmands voisins ? Peut-on en même temps courtiser Varsovie et Moscou ? Belgrade et Rome ? Quelles alliances rechercher, celles des petits états ou celles des grands, malgré les appétits territoriaux des seconds ? Ce sont les questions importantes auxquelles sont confrontés les Français avant 1940 : chaque responsable français y répond selon ses conceptions, non seulement en termes de calcul stratégique mais aussi d'appréhension de la solidité de ces états ou de la confiance qu'on peut accorder, par exemple à l'URSS de Staline. Après 1945, les problèmes seront différents mais le dilemme sera le même, entre relations bilatérales et politique des blocs.

Les méfiances, enfin, subsisteront jusqu'à nos jours envers cette « autre Europe » et ses petits états. De nos jours, dans le contexte européen, on peut encore en voir les effets après les malentendus de la « Nouvelle Europe ». Le discours français peut être interprété comme une amertume face à des petits états qui seraient vus comme trop proches de Washington, alors que les luttes internes à l'UE entre « petits » et « grands » états montrent une France inquiète face à la multiplication dans le système de l'UE de volontés nationales qu'elle perçoit comme concurrentes ou hostiles. L'incompréhension n'a pas disparue en 1989 entre des états qui effectuent leur « retour à l'Europe » après les années de Guerre Froide et une France souvent aussi prompte à voir en eux des intrus qu'à célébrer leur sortie de l'ombre soviétique... Les réactions françaises à l'élargissement du 1^{er} mai 2004 peuvent donc aussi s'interpréter comme la continuation d'une relation particulièrement ambiguë de la France avec l'Europe médiane. Elle pose la question de la nature de l'UE, mais pose aussi celle de la façon dont la France va se positionner par rapport à ces états. En 2004, rien de concret ne menace la sécurité française, rien en tous cas sous une forme qui pourrait justifier les mêmes méfiances envers l'Europe médiane qu'avant 1940 ou durant la Guerre Froide. Le cadre général est donc favorable, et se pose la question de savoir si Paris arrivera à surmonter ses méfiances pour profiter de cette période de paix. La France n'est plus depuis longtemps la grande puissance qu'elle fut avant 1940, mais la fin de l'URSS et la longue période de paix que traverse l'Europe institutionnelle peuvent autoriser une nouvelle vision des rapports avec les petits états d'Europe médiane. Paris pourrait prendre acte de ce nouveau statut et voir à l'Est de l'Europe, non plus l'image de petits peuples systématiquement querelleurs, « américanisés », conçus au travers de méfiances anciennes, mais des possibilités de coopération avec des partenaires égaux, difficiles mais dont l'intérêt à renforcer les systèmes

de collaboration européens est le même que celui de la France. Soupçonneuse envers ces nouveaux membres de l'Union Européenne, les considérant au travers de problèmes généraux mais aussi de ses propres fantasmes, la France ne fait-elle pas l'erreur d'à nouveau ignorer la signification de l'Europe médiane ?

Les contributions présentées dans ce numéro tournent surtout autour de la période de l'entre-deux-guerres. Les relations extérieures de la France à l'époque ont fait l'objet d'énormément d'études, toutes essayant de comprendre plus ou moins pourquoi l'effondrement français fut si total en 1940 face aux armées allemandes. Les relations avec les petits états d'Europe médiane sont, dans ce contexte, souvent abordées.

En traitant la question complexe du traité de 1926 entre la France et la Roumanie, Traian Sandu entre de plein pied dans les ambiguïtés de la politique française envers l'Europe médiane dans les années 20. Pourquoi, alors que la France vient de reconnaître l'URSS en 1924 et de signer un accord à Locarno qui semble augurer de relations apaisées avec l'Allemagne, signe-t-elle des traités avec la Roumanie et avec la Yougoslavie en 1926 ? Susceptibles de tendre ses relations avec l'URSS et l'Italie, ces textes semblent également correspondre à une vision en termes d'alliances à l'Est plus caractéristique du début des années 20, mais peu en rapport avec « l'esprit de Locarno » qui anime alors la politique française. Sandu répond en présentant, d'un côté l'imprécision du texte signé avec la Roumanie, instrument sans portée et ne liant finalement personne, et d'un autre côté son aspect extrêmement fortuit. Le texte de 1926 apparaît ainsi comme une alliance peu enthousiaste, signée « entre deux portes » par un Aristide Briand tout à la détente avec l'Allemagne mais désireux de se garder des critiques l'accusant de brader le système d'alliances françaises à l'Est. Sandu met donc ici le doigt sur des aspects fondamentaux de la politique française à l'Est de l'Allemagne, et en particulier sur la profonde dualité qui l'anime dans la recherche de la sécurité pour la France.

On voit dans le texte de Sandu combien les relations avec un petit état dépendent du contexte général de la politique française, de ses évolutions et de ses ambiguïtés. Le rôle de l'indécision, de l'aléatoire est toutefois également important, et les relations bilatérales ont un rôle dans ce cadre des orientations générales. Les années 20 voient une situation particulièrement délicate à ce point de vue : deux orientations générales semblent en effet au même moment habiter cette politique. La conciliation avec les grands états (Allemagne, URSS) malgré l'hostilité née de la guerre cohabite et lutte souvent avec la politique d'alliances militaires avec des petits états à l'Est de l'Allemagne, en Europe médiane. Cette politique d'alliances, politique de grande puissance nécessitant un contrôle fort pour fonctionner, se révèle rapidement loin de la portée de la France. Elle vit pourtant encore dans la politique française jusqu'en 1940. La

France, en fait, se replie sur elle-même au fur et à mesure de la dégradation de la situation européenne, cherchant à gérer du mieux possible une situation très délicate, telle que soulignée par David Stevenson : après Versailles, « les successeurs de Clemenceau vont hériter de son dilemme : agir unilatéralement ou chercher des coopérations américaines ou britanniques évasives, alors qu'à la France manquent l'indépendance financière et le totalitarisme intérieur qui permettra plus tard à l'URSS seule de garder en fonction pendant 40 ans le règlement beaucoup plus sévère qui suivit 1945 »⁴. Se sentant affaiblie et entourée d'ennemis, la France va rapidement s'installer dans la défensive tout en cherchant à s'assurer de tous les côtés pour gagner du temps. Ses difficultés générales affectent profondément sa relation avec les états d'Europe médiane, et l'affectera d'autant plus que la crise de 1939 approche.

On voit donc certaines structures dans ce texte de Sandu : le fait que les petits états d'Europe médiane sont vus en France dans des contextes plus larges ; le dualisme de la politique française, cherchant plus ou moins à concilier la pression militaire et les alliances à l'Est de l'Allemagne avec l'espoir de la détente et les amitiés anglo-saxonnes ; le flou de la relation avec l'URSS, constamment tendue entre l'hostilité ou le dédain envers Moscou et la reconnaissance de la « complicité géographique »⁵ de deux pays qui, ensemble, encerclent l'Allemagne ; le rôle des développements de la politique intérieure française ; et enfin la façon dont la France divise son action en Europe médiane, favorisant ses « champions » classiques comme en particulier la Pologne.

On peut facilement interpréter cette politique française comme la manifestation d'un double langage cynique : la France n'aurait utilisé ces petits états en dernier ressort que comme des paratonnerres servant à détourner l'assaut allemand, ou les aurait livré à l'URSS dès que son intérêt s'y prêtait. On pourrait mettre en parallèle les pages de Grandeur et misère d'une victoire présentant la victoire de la France comme celle des peuples opprimés d'Europe de l'Est avec ce que dit Philippe Berthelot à la fin des années 30 des obligations « moralement et juridiquement embarrassantes » de la France en Europe de l'Est⁶, ou

⁴ David Stevenson, dans Boyce, Robert (éditeur), *French Foreign and Defence Policy 1918-1940, The Decline and Fall of a Great Power*, Routledge, London, 1998, p. 25. Traduction de l'anglais Louis Clerc.

⁵ Pour reprendre le terme de Anne Hogenhuis-Seliverstoff, *Les relations franco-soviétiques, 1917-1924*, Publications de la Sorbonne, IHRIC, Paris, 1981.

⁶ Clemenceau, Georges : *Grandeur et Misères d'une victoire*, 1930, Paris, Plon, IV. Pour la citation de Berthelot, voir Jordan, Nicole, « Mécontentement cordial : les diplomates et les soldats français face au problème de la barrière de l'Est (1923-1925) » - *Bâtir une nouvelle sécurité : la coopération militaire entre la France et les Etats d'Europe Centrale et Orientale de 1919 à 1929*, actes du colloque organisé en décembre 1999 par le Centre d'Etudes d'Histoire de la Défense en collaboration avec le Service Historique de l'Armée de Terre et avec le concours du Centre d'Histoire du

bien encore faire des discussions de l'été 1939 avec Moscou le signe de la volonté française d'acheter l'aide soviétique avec la Pologne... On pourrait aussi, avant la Première Guerre Mondiale, considérer les différences d'appréciations entre Jean Pélissier et Henry Franklin-Bouillon sur la question des nationalités d'Europe centrale⁷. Mais, plus que la vision d'une politique cynique, on a l'impression d'une action divisée, difficilement généralisable, dans des circonstances délicates : les petits états d'Europe médiane, après 1918, apparaissent comme des facteurs nouveaux dont l'intérêt pour la sécurité française ne fait pas l'unanimité et n'est pas vu de la même façon par tous les responsables français. L'image est celle d'une politique partagée entre la défense de nationalités conçues comme des clients potentiels de la France, des alliés plus ou moins clairs dans la recherche de la sécurité française, et la vision d'une sécurité française mieux défendue par des contacts avec les puissants voisins de l'Europe médiane ou avec une Grande-Bretagne souvent peu convaincue de la viabilité de ces petits états. Les Français apparaissent naviguer entre deux pôles, en considérant de façon de plus en plus mitigée le système qu'ils ont eux-mêmes suscité dans la zone, système d'alliances floues dont Paris, rapidement, n'a d'ailleurs plus les moyens ni la volonté unanime de contrôler toutes les évolutions. Cette action apparaît loin des clichés de la France défendant les peuples opprimés, mais elle semble aussi régulièrement contenir une prise en compte de certains de ces états comme des partenaires valables dans la tentative de préserver la France de la guerre.

Le texte de Frédéric Clavert se concentre lui sur un aspect peu connu des relations entre la France et les pays d'Europe médiane à la même époque : les relations économiques et financières. On se trouve ici aux limites de l'action de l'état français, puisque les relations économiques et financières imposent une prise en compte des intérêts privés par la puissance publique. Or cette coopération entre le privé et l'état français ne se fait pas toujours dans la plus grande harmonie. Après les premiers temps de l'après-1918, marqués par l'union de tous les intérêts dans un enthousiasme expansionniste, la puissance publique française n'aura plus les moyens de défendre les systèmes mis en place en Europe médiane contre des évolutions locales sur lesquelles elle n'a aucune prise. Elle n'aura pas non plus les moyens ou la volonté de mettre en adéquation ses conceptions de la présence française et les intérêts des entreprises privées, des industriels et des banques. Conçus peut-être, plus ou moins consciemment, par les dirigeants français comme des extensions de la

monde germanique et danubien de l'université de Paris IV, CEHD/SHAT, Vincennes, 2001, pp. 25-37.

⁷ Voir Castelbajac, Ghislain de ; Gasquet, Sébastien de ; Soutou, Georges-Henri : *Recherches sur la France et le problème des nationalités pendant la Première Guerre Mondiale (Pologne-Lithuanie-Ukraine)*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Mondes Contemporains, Paris, 1995.

puissance publique, les grandes entreprises françaises manifesteront des orientations parfois radicalement différentes de « l'intérêt français ». La puissance publique, après l'ère du contrôle étatique que fut la guerre mondiale, semble avoir de moins en moins les moyens d'agir avec l'intérêt privé dans une relation de subordination. Les diplomates et les politiques mettent un certain temps à assimiler le fait que les logiques privées et publiques peuvent être fondamentalement différentes. On s'habitue lentement au fait que l'intérêt privé n'est plus qu'un auxiliaire docile de « l'influence française », ce concept incroyablement flou mais très politique que l'on retrouve sous toutes les plumes, dans les années 20 par exemple.

Dans ce domaine, on voit aussi comment les incertitudes de la politique générale française envers ces états, son dualisme profond, rayonne dans tous les compartiments des relations entre l'état français et l'Europe médiane. On s'aperçoit également combien la France favorise souvent ses champions ainsi que certaines zones géopolitiques. Clavert montre aussi bien combien les efforts de coopérations régionales sont compliqués par les divisions internes entre les états, divisions qui empêchent pendant tout l'Entre-deux-guerres une organisation fonctionnelle de la région, malgré le besoin criant de faire face dans l'unité à des problèmes variés et importants. Face à ses problèmes, les états d'Europe médiane sont divisés.

On retrouve là encore les mêmes structures dans les textes de Isabelle Davion et Sophie Vilks-Battaia. On y voit tout d'abord les mêmes partenaires privilégiés de la France, au travers desquels les développements locaux sont la plupart du temps considérés. La Pologne est ainsi le prisme au travers duquel est considérée la Petite Entente ou bien encore les relations avec la Baltique. Malgré cela, les relations mêmes avec ces pays les plus proches de la France ne manquent pas d'ambiguïtés et évoluent. Elles sont les fonctions d'un cadre général qui les dépassent souvent : Davion souligne ainsi la remise en question de l'alliance avec la Pologne à la fin des années 30, alors qu'on voit bien dans le texte de Vilks-Battaia combien la Lettonie est considérée au travers des relations avec le territoire russe.

L'importante contribution d'Isabelle Davion sur le problème de Teschen et les relations entre la Petite Entente et la Pologne apporte aussi un éclairage sur la marge de manœuvre laissée à l'action de ces petits états dans le cadre général d'un système international qui leur est hostile. La coopération régionale est par exemple un effort qui peut amener un renforcement des sécurités de ces états. Mais les efforts apparaissent vains la plupart du temps : basée autour de Prague, la Petite Entente soulève des sentiments mitigés à Varsovie et n'arrive pas à s'installer comme un outil de sécurité. Son action est vue en France au travers de la Pologne, puis de façon de plus en plus distante. Davion met en avant de façon extrêmement détaillée les évolutions de ces conceptions françaises et polonaises envers la Petite Entente, montrant

combien les conceptions de Paris sont empreintes d'une grande méfiance. Effort local, la Petite Entente n'arrive pas à surmonter les querelles de la région pour s'imposer comme instrument de sécurité à l'échelle de la zone qu'elle occupe. La contribution d'Isabelle Davion fait le point de façon particulièrement complète sur cette problématique, faisant du problème de Teschen une clé vers la relation de la France avec ces pays situés à l'Est de l'Allemagne.

Toujours concernant l'entre-deux-guerres, Sophie Vilks-Battaia étudie le flanc Nord de l'Europe médiane, la mer Baltique. L'exemple de la relation de la France avec la Lettonie nous fait entrer dans un aspect bien peu étudié des visions régionales de la France en Europe médiane. La relation de la France avec chacun des pays de cette zone force d'abord à se poser la question du désintérêt manifeste de Paris pour cette région baltique et nordique. La région baltique a subi des changements importants après 1917 et les réactions de la France à ces changements sont un mélange d'ancien et de nouveau, de méfiance et de sympathies, de global et de bilatéral, de calcul et de mythe. Prise entre Allemagne et territoire russe, la Baltique se peuple dans les années 10-20 de nouveaux états avec qui la France a des relations d'abord circonspectes, puis distantes bien que parfois sympathiques. La zone apparaît comme trop distante des préoccupations traditionnelles françaises, et livrée à l'influence des concurrents ou des ennemis de la France.

Prise dans le courant général de l'incertitude française envers la situation russe et le problème allemand, la reconnaissance des trois états baltes en particulier prendra du temps. On voit bien dans le texte de Vilks-Battaia comment la France doit d'abord faire un deuil difficile, celui d'une Russie forte et unie. Les échecs de Ioudénitch en décembre 1919 avaient déjà rendu plus évident le fait que cet espoir ne se réaliserait pas, mais c'est la défaite de Wrangel à la fin 1920 qui parviendra à faire passer cette nostalgie à certains en France. Après la chute de Sébastopol, il apparaît possible de reconnaître les états baltes et d'entretenir des relations surtout économiques avec ces états dont les ports actifs ouvrent sur le territoire russe. Les relations se tendront à nouveau dans les années 30 au fur et à mesure des incertitudes d'une relation avec la Russie soviétique qui oscille entre perception de la nécessité de coopérer avec Moscou et méfiance, voire hostilité aigues envers la Russie des Soviets.

La zone baltique apparaît marginale pour les Français. Elle est vue à travers plusieurs points de vue : la situation en Russie et les doutes sur la viabilité en particulier des trois états baltes, la présence allemande, que la Français déplorent, les problèmes économiques et la concurrence britannique sur ce terrain, et enfin les intérêts de la Pologne. L'attitude envers ces pays suit donc les courants généraux de la politique française dans ces différents domaines. Vilks-Battaia, dans le cas letton, voit ainsi une amélioration des

relations avec la fin de la croyance des Français dans la résurrection d'une Russie amicale et forte. Cette fin autorise finalement, en 1922, la reconnaissance de l'indépendance de ces états par Paris.

Mais la relation avec ces nouveaux états, comme on l'a vu, consistent aussi en des relations bilatérales, en particulier au point de vue économique, qui n'existaient pas avant la guerre. On constate donc plusieurs éléments avec le texte de Vilks-Battaia : l'importance du contexte russe ; la vision « polonaise » de la région ; la paranoïa de l'influence allemande et de la concurrence britannique ; le rôle des problèmes économiques, la Lettonie en particulier devenant un importateur majeur de technologie navale française dans les années 20⁸, tout comme le lin estonien par exemple devient un produit pour lequel les Français sont prêts à faire des efforts⁹. Les développements dans cette zone mais aussi les évolutions de la politique française vers la détente de Locarno ont toutefois tendance à annuler les premiers efforts de l'immédiat après-guerre. Un préjugé mitigé (plutôt positif envers la Finlande, plutôt négatif envers les baltes) subsiste, ainsi que des relations bilatérales avec une zone qui apparaît comme l'angle mort de la vision française de l'Europe.

La Seconde guerre mondiale, avec l'échec de la France à défendre d'abord le système de ses alliances, puis son territoire national, est la grande coupure de ce 20^{ème} siècle. Pour les Français, l'après-guerre est un long exercice, encore en cours aujourd'hui, de prise en compte du nouveau statut réduit de la France dans le monde, et d'adaptation à cette situation. Pour les états d'Europe médiane, c'est la « guerre de 50 ans », une longue période d'oppression et d'isolement, dans l'ombre là encore d'un voisin puissant, l'URSS. Mais, dans le cadre de ces structures lourdes, les relations de Paris avec ces pays connaissent des évolutions spécifiques, parfois étonnantes. Cezar Stanciu fait un point très intéressant sur les relations entre la France et la Roumanie, mettant en particulier l'accent sur la relation franco-roumaine durant la crise de Suez de 1956. Stanciu montre combien relations bilatérales et contexte globale se mêlent et souvent se heurtent dans les relations entre un grand et un petit état. Les relations bilatérales se retrouvent agir surtout, avoir un rôle dans le cadre du contexte général des politiques étrangères et des intérêts nationaux, dans les limites du contexte globale international. La crise de Suez montre deux pays obligés par leurs intérêts à ce moment et leurs options politiques générales de se trouver dans deux camps opposés, tirant un trait sur les liens créés par des relations bilatérales plutôt cordiales. Ainsi on

⁸ Voir Stoker, Donald J. Jr : *Undermining the Cordon Sanitaire : naval arms, naval building and anglo-french competition in the Baltic 1918-1940, Poland, Finland, the Baltic States*, Dissertation for the Department of History, Florida State University, 1997.

⁹ Voir Hovi, Kalervo : *Alliance de revers, Stabilization of France's Alliance policies in East Central Europe, 1919-1921*, Turun Yliopiston Julkaisu, Sarja B, Osa. 163, Turku, 1984, pp. 67 et s.

voit que la logique des relations bilatérales d'un grand état avec un petit, généralement créatrice de liens, ne peut agir en général que dans les limites posées par la politique étrangère et la vision du monde générales de ce grand pays.

On voit aussi avec Stanciu ce qu'on avait touché du doigt avec Isabelle Davion et Sophie Vilks-Battaia, c'est-à-dire que le petit état n'est pas un objet passif. Son action, ses développements internes, l'action de ses leaders peuvent avoir un effet à l'intérieur du cadre posé par le système international. C'est un aspect qui apparaît dans toutes les contributions, mais qui a tendance à se perdre dans la vision de structures géostratégiques lourdes imposant leur joug aux petits états d'Europe médiane : comme le souligne Max Jakobson dans sa présentation de la politique étrangère finlandaise¹⁰, on a souvent peine à penser que le petit état peut influencer sur son destin. Mais dans certaines limites, les évolutions locales peuvent jouer sur les développements généraux. L'incapacité des états d'Europe médiane à agir ensemble avant 1939 influe ainsi sur leur sort final, presque autant que les appétits hitlériens ou soviétiques. Les évolutions internes en Pologne, en Roumanie, en Finlande ou dans les états baltes peuvent amener au pouvoir des dirigeants favorisant telle ou telle politique, ayant telle ou telle réputation et jouant plus ou moins le rapprochement avec la France, par exemple. Si on généralise aux petits états les commentaires que Jeanne Hey fait sur leurs dirigeants, on pourrait dire que ces petits états « ne se contentent pas de faire ce que les pressions globales et les forces intérieures dictent, bien qu'ils ne puissent pas dépasser ces pressions »¹¹. C'est dans cet espace étroit que les petits états d'Europe médiane peuvent agir sur leur destin. Ils ont une marge de manœuvre limitée, mais qui existe : leurs responsables ont « un certain contrôle sur leurs propres destinées »¹².

On voit enfin que la France a en Roumanie plusieurs intérêts constants : l'économie et les approvisionnements, la relation avec l'URSS et le fait que la Roumanie peut constituer une aide à la France sur les bords du territoire russe. On constate aussi les évolutions générales liées à la Guerre Froide de cette politique française. Avant 1940, une relation forte de la France avec l'URSS signifiait inmanquablement un refroidissement des relations avec les pays de l'Europe médiane. Cette généralité faisait par exemple que les partisans d'une coopération avec l'URSS contre l'Allemagne dans les années 30 pensaient que cette coopération valait bien de plus ou moins sacrifier les états d'Europe médiane. De même d'ailleurs pour certains partisans d'une

¹⁰ Jakobson, Max: *La Finlande, mythe et réalité*, Otava, Helsinki, 1987, p. 16.

¹¹ Hey, Jeanne A.K (éditeur), *Small states in world politics, Explaining Foreign Policy behavior*, Lynne Rienner Publishers, London, 2003, p. 192. Traduction de l'anglais: Louis Clerc.

¹² Salmon, Patrick : *Scandinavia and the Great Powers 1890-1940*, Cambridge University Press, Cambridge, 1997, p. 167. Traduction de l'anglais: Louis Clerc.

coopération avec l'Allemagne dans les années 20 : on évoque en France autour de 1925 un possible retournement d'alliances. Si il faut troquer une retouche des frontières polonaises par exemple contre une garantie allemande et britannique à l'Ouest, beaucoup à Paris sont prêts à se lancer dans la révision des frontières posées à l'est par les traités d'Île de France¹³ : quand la France envisage de se lier avec les grands pour assurer sa sécurité, elle le fait au détriment des petits. Mais après la Seconde Guerre mondiale, ces petits états sont les pions du système bipolaire, inclus dans un camp de ce système. Ainsi jusqu'au milieu des années 50, les relations changent de nature avec eux : les bonnes relations avec ces pays sont difficiles car ils sont dans un camp opposé à celui de la France. Sous la surface, toutefois, ces pays gardent un potentiel de relations avec la France, qui va se révéler quand cette dernière va tenter de réaffirmer un statut différent, et essayer de reprendre des contacts avec eux. La Guerre Froide est donc un autre contexte, qui fait pour la France des pays d'Europe médiane un ensemble encore plus étranger qu'avant 1940. Mais sous la surface subsiste une potentialité de contacts, avec la Pologne ou la Roumanie par exemple, dès que la France voudra secouer dans la mesure du possible les structures de la Guerre Froide.

Rujan Stefania sort de ces considérations politiques et stratégiques pour nous rappeler aussi que la relation entre la France et l'Europe médiane peut aussi être une affaire de cœur au niveau des individus, une relation symbolique. Si on a évoqué parfois avec arrogance le rayonnement de la France culturelle et intellectuelle, il faut toutefois constater que ce rayonnement fut une partie de cette « influence » française, un sentiment qui a attiré vers la France les artistes de petits états. Une partie des élites d'états nés après la Première Guerre mondiale voyait ainsi en France le siège d'une Europe mythique vers laquelle ils souhaitaient tourner à présent leurs nations. La « France qui ne peut pas périr » de Anne de Noailles n'est pas seulement un lieu physique et géographique, c'est un lieu mythique, le cœur d'une aire imaginaire, d'un groupement de valeurs, d'une culture dans laquelle son pays nouvellement indépendant aurait vocation à s'ancrer. Dans les pays d'Europe médiane, la France a pu être le symbole, moins en Finlande ou dans les pays baltes qu'en Roumanie ou en Pologne, de cette aire culturelle, de ce « retour vers l'Europe » de pays nouveaux. Le sort réservé par la guerre et les réalités de la politique internationale à cet « amore

¹³ Voir l'exemple de Jacques Seydoux traité dans Jordan, Nicole, « Mésentente cordiale : les diplomates et les soldats français face au problème de la barrière de l'Est (1923-1925) » - Bâtir une nouvelle sécurité : la coopération militaire entre la France et les Etats d'Europe Centrale et Orientale de 1919 à 1929, actes du colloque organisé en décembre 1999 par le Centre d'Etudes d'Histoire de la Défense en collaboration avec le Service Historique de l'Armée de Terre et avec le concours du Centre d'Histoire du monde germanique et danubien de l'université de Paris IV, CEHD/SHAT, Vincennes, 2001, pp. 25-37.

plato », à ce lien intellectuel et symbolique, n'est pas la part la moins triste de l'histoire de l'Europe médiane au 20^{ème} siècle.

Si tant est qu'elles aient jamais vraiment existées, les illusions concernant la sympathie de la France, « soldat de l'Idéal », pour les peuples d'Europe centrale n'ont donc pas survécu au 20^{ème} siècle : si la politique française apparaît animée régulièrement de la volonté de faire de ces petits états des outils de la sécurité française ou du désir de développer avec eux des contacts dans le cadre de la défense des libertés, on trouve à parts égales des considérations plus négatives sur leur fragilité, les charges qu'ils imposent à une France affaiblie, leur nature querelleuse ou leur vocation à se réintégrer dans des ensembles impériaux plus utiles pour la France. Après la Première Guerre mondiale, on espère en France organiser au profit de la sécurité française la zone autour des « champions » de la France : Varsovie, Bucarest, Prague, Belgrade. Mais les méfiances envers ces petites communautés nationales et le fait que la France voit souvent comme plus utiles des relations avec leurs puissants voisins (URSS, Italie, Allemagne même) posent problème. La relation avec ces pays devient rapidement une relation ambiguë, où on les considère comme des partenaires plus ou moins appréciés, mais aussi comme le champ de bataille où on essaie d'attirer l'Allemagne pour l'éloigner de France. Dans ce cadre d'acier, les relations bilatérales se développent, créant souvent des images de ces pays plus fortes que les informations qui en proviennent, ou développant des courants de relations et des contacts de bas niveau. Après 1945, la logique des blocs gèle les relations de la France avec l'Europe médiane, prise de l'autre côté du rideau de fer. Symboles et réalités se mêlent alors pour reconstruire dans ce nouveau contexte des relations entre la France et ses pays. Ces relations spécifiques renaissent lentement avec les partenaires les mieux connus (dont la Roumanie), mais subissent fortement la pression du cadre général.